

L'Ourdeur administrative et gout du risque

Posted on 16 janvier 2021 by Patrick Rouillier

L'administration Française est connue pour sa solidité, mais également pour sa lourdeur administrative. Citons quelques exemples, sans doute un peu trop spectaculaires, pour illustrer cette faiblesse.

1. Un couple âgé rentre de vacances et trouve son pavillon occupé par des squatters. Il ne peut récupérer son logement et doit se lancer dans une longue procédure judiciaire. Pourtant tout le voisinage les connaît bien et de multiples témoins peuvent témoigner de leur bonne foi.
2. Une personne voit son identité utilisée par un aigrefin qui multiplie les dettes attribuées à sa victimes. Elle se voit harcelée par les administrations qui lui réclament des contentieux. Alors que sa bonne foi est évidente il lui faut des mois, parfois des années pour le rétablir dans ses droits
3. Une personne a été considérée, par erreur, comme décédée par l'administration. Elle perd tous ses droits et son identité alors qu'il est évident qu'elle est bien vivante et que de nombreuses personnes peuvent en témoigner. La réhabilitation prend des mois.

Trois exemples où l'on voit que l'administration suit docilement ses procédures mais est totalement incapable d'en sortir. Pourtant, devant l'évidence, il suffirait qu'un fonctionnaire puisse prendre une initiative pour trancher les débats. Malheureusement dans notre administration nul n'a le droit de s'affranchir des procédures. Elle ne permet pas les initiatives !

Dans de tels cas, le fonctionnaire qui n'est pas habilité à prendre une décision contraire aux procédures en vigueur en réfère à son chef. Celui-ci n'ayant pas plus de pouvoir d'initiative en réfère à son supérieur ... et ainsi de suite jusqu'au niveau ministériel. Comme ce processus est absurde personne ne bouge et l'affaire s'enlise dans les méandres administratifs.

Il paraîtrait simple de remédier à cette carence de responsabilisation, pourtant ce n'est pas si simple

1. Toute délégation de responsabilité suppose un transfert de pouvoir. La latitude de liberté, donc le pouvoir accordé à un individu, implique une perte de pouvoir de son supérieur hiérarchique. C'est évidemment mal vécu, sauf si le dit supérieur acquiert plus de pouvoir retiré à son supérieur direct. De proche



en proche il y a gain de pouvoir pour la chaîne exécutive mais perte de pouvoir du « pouvoir central ». C'est un véritable processus de décentralisation dont on sait que dans notre pays il est en même temps ardemment souhaité et farouchement refusé.

2. Quand une décision est laissée à la discrétion des individus, quand elle est décentralisée, cela implique une inhomogénéité dans les actions entreprises et les droits de chacun. Dans notre pays où chacun observe l'autre pour s'assurer qu'il n'a pas plus que lui, voilà qui pose problème.
3. Toute liberté de décision accordée à un individu suppose une possibilité d'erreur, et la délégation de responsabilité implique une tolérance à l'erreur. Dans un pays où en cas de problème on lance la « chasse au sorcière » on recherche le « bouc émissaire » il n'est même pas possible d'utiliser la capacité de décision accordée par crainte des représailles encourues en cas d'erreur supposée ou réelle.
4. En cas d'erreur la référence ultime est : la procédure. Malheur à qui ne l'a pas respectée, à qui l'a enfreinte. Alors chacun « ouvre le parapluie » et se réfugie dans la sacrée sainte procédure. Adieu la liberté d'agir !

Ceci pour dire que, oui notre administration est lourde, tatillonne, sans souplesse, mais elle n'est que le reflet de notre culture qui craint toute perte de pouvoir, qui refuse toute inégalité, et qui cherche toujours à faire porter la responsabilité sur « l'autre ».

Cette tare n'est pas le propre de l'administration, mais le propre de notre pays. On la retrouve :

1. Dans notre système politique dans lequel les gouvernants n'osent plus prendre les décisions qui leur incombent par peur du tribunal de l'opinion (qui gouverne leur réélection)
2. Dans notre refus de la décentralisation, du fédéralisme. Les élus locaux la réclament (c'est pour eux une prise de pouvoir) mais renâclent quand on les charge d'une décision délicate.
3. Dans les entreprises où prendre ses responsabilités est une prise de risque pour sa carrière (toute heure passée à travailler est une heure perdue pour la carrière !). La prudence est plus porteuse que la hardiesse !

N'accablons pas notre administration elle n'est que le reflet de ce que nous sommes. On n'a que l'administration et les gouvernants que l'on mérite. . Reporter la faute sur un « bouc émissaire » fait partie du problème !